



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

Paris, le 12 janvier 2023

Reprise de la livraison d'avions de combat Rafale au ministère des Armées

- La Direction générale de l'armement (DGA) a réceptionné le 29 décembre 2022 le Rafale biplace « B359 » sur le site de Dassault Aviation à Mérignac (Gironde).
- Il s'agit du premier Rafale produit par Dassault Aviation pour le ministère des Armées depuis 2018. Entretemps les lignes d'assemblage du Rafale ont été consacrées à l'exportation, permettant de livrer 100 des 224 appareils neufs commandés à ce jour par six autres pays.
- Le B359 est le premier exemplaire d'un lot de 40 avions destinés à l'armée de l'Air et de l'Espace (39) et à DGA Essais en vol (un avion dédié aux essais) qui seront livrés d'ici à fin 2025, dont treize prévus en 2023. À l'issue, 192* Rafale neufs auront été livrés au total au ministère des Armées depuis fin septembre 1999.
- Une commande de 42 Rafale supplémentaires au profit des forces est prévue en 2023.

L'avion de combat Rafale est un programme d'armement du ministère des Armées conduit par la DGA, selon un développement par standards successifs, au profit de l'armée de l'Air et de l'Espace et de la Marine nationale. À ce jour, depuis 1993, 192 Rafale ont été commandés par la DGA au groupement d'intérêt économique Rafale (constitué des sociétés Dassault Aviation, Safran et Thales), dont 152 déjà livrés avant la livraison du B359.

Le 152^e avion, le Rafale biplace B358, avait été livré à l'armée de l'Air et de l'Espace en novembre 2018. Depuis, les livraisons pour la France ont été interrompues au profit d'une fabrication exclusive au profit des clients export du Rafale.

Le Rafale biplace B359 est le premier avion d'un lot de 40 avions qui sera livré d'ici fin 2025, tous destinés à l'armée de l'Air et de l'Espace à l'exception du dernier destiné à être transformé en avion banc d'essais au profit des essais de développement. Ce lot de 40 avions inclut 12 aéronefs, commandés début 2021 afin de remplacer 12 Rafale vendus d'occasion à la Grèce.

Le Rafale B359 a été réceptionné au standard F3R, celui de toute la flotte Rafale actuellement en service dans les armées françaises. Cependant, par rapport aux appareils en service, il intègre aussi des évolutions matérielles et logicielles, directement issues de développements réalisés dans le cadre de l'export. Le Rafale B359 servira à l'implémentation du standard F4.1**, actuellement en cours d'approbation par l'autorité technique de la DGA dans la perspective de son début de déploiement dès 2023.

* dont quatre dédiés aux essais industriels de développement (deux biplaces, un monoplace air et un monoplace marine), 142 pour l'armée de l'Air et de l'Espace, 45 pour la Marine nationale et un pour la Direction générale de l'Armement.

** Le standard F4.1 est la première brique du standard F4. Elle comprend des capacités de combat aérien collaboratif, l'intégration de l'armement AASM 1000kg, et un renforcement de l'appareil face aux menaces cyber.



Contacts media :

Direction générale de l'armement
Service de presse
dga.presse.fct@intra.def.gouv.fr
09 88 67 21 59

Centre media du ministère des Armées
media@dicod.fr
09 88 67 33 33

**Délégation à l'information et
à la communication de la défense**

DICoD

Centre media du ministère des Armées
60 boulevard du général Martial Valin
CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15